

SÉMINAIRE : VERS UNE NOUVELLE GOUVERNANCE DES FINANCES PUBLIQUES EN TUNISIE

11 Mai 2015
Hôtel Sheraton Tunis

Ordre du Jour



Auswärtiges Amt



Contexte :

La Tunisie entend poursuivre de manière décidée, dans un contexte de fortes contraintes macroéconomiques et de changements institutionnels rapides, ses efforts considérables pour instaurer un système efficace de bonne gouvernance budgétaire. Pour ce faire, elle a entrepris une coopération importante avec l'OCDE qui, s'est notamment concrétisée par la rédaction en 2013, d'un rapport sur le « Renforcement de la transparence budgétaire pour une meilleure gouvernance publique en Tunisie ».

Dans cet esprit, l'OCDE se propose d'accompagner les efforts de la Tunisie dans la mise en œuvre et la généralisation de la budgétisation par la performance, de fournir une assistance pour la mise en place d'un Cadre de dépense à moyen terme (CDMT) reliant le budget au Plan économique et social, et d'enrichir la réflexion autour de la réforme de la gouvernance financière locale.

Le séminaire « Vers une nouvelle gouvernance des finances publiques en Tunisie » constitue la première étape de cette nouvelle coopération.

Organisation du séminaire :

Le séminaire se déroulera de la façon suivante :

- ✓ Session 1 : Pour une vision stratégique de la dépense publique :

Il s'agit de dresser l'état des lieux de la réforme de la gestion par objectifs (GBO) dans le pays et de présenter ses perspectives de déploiement. Ce point mettra en évidence la relation fondamentale entre le Plan économique et social, en cours d'élaboration, le budget de l'État, et la réforme nécessaire du code de la comptabilité publique.

- ✓ Session 2 : Pour une meilleure utilisation des ressources publiques au niveau local :

Cette session permettra aux participants d'échanger à propos de la nouvelle organisation territoriale en s'intéressant particulièrement à la gestion et au contrôle des finances publiques locales. Elle offrira aussi l'occasion de mettre en évidence le rôle du Parlement et de la société civile dans la bonne gouvernance financière, notamment au niveau infranational.

Participants :

Ce séminaire s'adresse à tous les responsables du Budget, dans tous les ministères et toutes les structures publiques, ainsi qu'aux organes intervenant dans le contrôle des finances publiques, les membres de la Commission des Finances et la société civile.

Accueil des participants	08:00 – 08:30
Allocutions d'ouverture	
08:30 – 09:00	
<ul style="list-style-type: none"> • S.E. M. Slim Chaker, Ministre des Finances, Tunisie • M. Luiz De Mello, Directeur adjoint, Direction de la Gouvernance Publique et du Développement Territorial, OCDE 	
Session 1 : Pour une vision stratégique de la dépense publique	
<p>Afin d'améliorer la performance de l'action publique, la Tunisie a entrepris, en 2004, la réforme de sa gestion financière dans le sens de la GBO, évoluant ainsi vers une budgétisation fondée sur la performance, organisée par missions, programmes et projets, permettant la meilleure allocation des ressources publiques, en accord avec les priorités et stratégies nationales.</p> <p>Aujourd'hui, 19 ministères préparent des budgets sous une forme programmatique. La production et l'utilisation de l'information sur la performance est perfectible. La préparation budgétaire, enfin, manque de vision pluriannuelle.</p> <p>Cette session sera l'occasion de faire le point sur la réforme de la GBO en Tunisie, et explorer les pistes de sa mise en place effective et généralisée.</p> <p><u>Introduction et modération</u> : M. Zouhaier Atallah, Chef du Comité de l'administration du Budget, Tunisie</p>	
a. La réforme de la budgétisation par la performance	09:00 – 10:00
<ul style="list-style-type: none"> • La réforme de la GBO : État des lieux et perspectives : M. Adnene Gallas, Directeur Général, Unité GBO, Ministère des Finances, Tunisie • Les recommandations de l'OCDE sur la Gouvernance budgétaire : Mme Miriam Allam, Programme MENA-OCDE pour la Gouvernance, Direction de la Gouvernance publique et du développement territorial, OCDE • Discussion ouverte 	
Pause-café	10:00 – 10:30
b. La planification pluriannuelle et le système comptable au profit de la GBO	10:30 – 12:00
<ul style="list-style-type: none"> • Le nouveau plan et le CDMT en Tunisie : M. Abdelmlak Saadaoui, Directeur Général des Ressources et Équilibres, Ministère des Finances, Tunisie • La réforme du système comptable de l'État : Mme Daniele Lajoumard, Inspecteur général des finances, IGF, France • L'organisation pluriannuelle de la dépense publique : M. Raymond Bausch, Contrôleur général des finances, IGF, Luxembourg • Discussion ouverte 	

Pause-déjeuner**12:00 – 13:00****Session 2 : Pour une meilleure utilisation des ressources publiques au niveau local**

La nouvelle constitution tunisienne a doté le pouvoir local d'une grande autonomie administrative et financière. Ces nouvelles compétences conduisent à la redéfinition de la gouvernance financière locale, de façon à adapter les procédures et les moyens aux nouvelles responsabilités, à répondre aux attentes des citoyens, et à réduire les disparités régionales.

Cette session permettra d'échanger autour de la nouvelle organisation territoriale administrative et financière, et de mettre en exergue le rôle du Parlement et de la société civile dans la réussite de ces réformes.

Introduction et modération : **M. Richard Martinez**, OCDE

a. La gouvernance financière territoriale**13:00 – 14:30**

- La nouvelle organisation territoriale en Tunisie : **M. Saber Houchati**, Fédération nationale des villes Tunisiennes, Tunisie
- Les défis des finances locales en Tunisie : **M. Lazher Mazigh**, Direction Générale de la Comptabilités et du Recouvrement, Ministère des Finances, Tunisie
- La gouvernance financière locale en France : **M. Philippe Marini**, Maire et ancien président de la Commission des Finances au Sénat, France
- Discussion ouverte

Pause-café**14:30 – 15:00****b. La décentralisation financière et le budget GBO vu par le Parlement et la société civile****15:00 – 16:00**

- Le Parlement et la GBO dans un pays du Nord : **M. Gijs De Vries**, Professeur universitaire à Oxford, ancien secrétaire d'État à l'intérieur, ancien député au Parlement Européen, Pays-Bas
- La perception de la réforme par le Parlement : **M. Slim Besbes**, Commission des finances, ARP, Tunisie
- Le contrôle de l'activité par le citoyen : **Mme Ons Ben Abdelkrim**, SG association Al Bawsala, Tunisie
- Discussion ouverte

Clôture**16:00**